

Réservé au SPW - Service Permis de travail date réception S.P.W.
n° dossier



Réservé au FOREM date réception D.R. FOREM
n° demande

DIRECTION GENERALE OPERATIONNELLE
ECONOMIE, EMPLOI et RECHERCHE
DEPARTEMENT DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
Direction de l'Emploi et des Permis de travail

✉ PLACE DE LA WALLONIE, 1 - bât. II - 4^{ème} étage - 5100 JAMBES
☎ TEL +32 -(0)81 33 31 11 ☎ FAX +32 -(0)81 33 43 22
✉ E-MAIL permisdetravail@spw.wallonie.be ☎ N°VERT 0800 -11901
🖨 Formulaires et infos sur le site web : <http://emploi.wallonie.be>

FEUILLE DE RENSEIGNEMENTS

✎ **A joindre à la demande** d'autorisation d'occupation (avec permis de travail B ou provisoire) lorsque le travailleur réside en Belgique et à la demande de permis de travail modèle A ou C ✎
Le travailleur la fait compléter et certifier **par l'administration communale de son lieu de domicile.**

IDENTITE ET RESIDENCE DU TRAVAILLEUR

NOM	PRENOM(S)	DATE ET LIEU DE NAISSANCE	NATIONALITE	SEXE	ETAT CIVIL
.....	avant le mariage	<input type="checkbox"/> masculin	<input type="checkbox"/> célibataire
.....	actuelle	<input type="checkbox"/> féminin	<input type="checkbox"/> marié(e)
.....			<input type="checkbox"/> séparé(e)
.....			<input type="checkbox"/> divorcé(e)
.....			<input type="checkbox"/> veuf/veuve
RESIDENCE ACTUELLE	rue n° bte..... c.p. localité..... tél. (facultatif)				
N°O FFICE DES ETRANGERS	-	N°R EGISTRE NATIONAL (1)	-	-	-

SI L'INTERESSE(E) EST MARIE(E), **DATE ET LIEU DE MARIAGE** :

DIPLOME(S) DONT L'INTERESSE(E) EST PORTEUR(SE) :

SITUATION DE SEJOUR DU TRAVAILLEUR

RESIDE EN BELGIQUE SANS INTERRUPTION DEPUIS LE : A-T-IL(ELLE) ETE **RADIE(E)** ? : NON OUI : DU AU

EST AUTORISE(E) A SEJOURNER EN BELGIQUE : NON OUI : POUR PLUS DE 3 MOIS ? : NON OUI : DEPUIS LE (1ER C.I.R.E.) :

EST INSCRIT(E) A LA COMMUNE DEPUIS LE VENANT DE ET POSSEDE LE DOCUMENT DE SEJOUR :

TYPE(S) DE TITRE(S) OU DOCUMENT(S) DE SEJOUR	NUMERO, VALIDITE ET DELIVRANCE
<input type="checkbox"/> Carte d'identité électronique de type : A B C D E F E+ F+	n° délivré le
<input type="checkbox"/> C.I.R.E. (certificat d'inscription au registre des étrangers)	par
<input type="checkbox"/> A.I.A. (attestation d'immatriculation modèle A)	valable du au
<input type="checkbox"/> Autre annexe (n° et nom) (2) :	
<input type="checkbox"/> Autre titre ou document :	délivré le par
	valable du au et portant le n°

CARACTERISTIQUES PARTICULIERES DE L'AUTORISATION DE SEJOUR (JOINDRE COPIE DE LA DEPECHE DE L'OFFICE DES ETRANGERS INDIQUANT CES CARACTERISTIQUES) :

1. LE DOCUMENT OU TITRE DE SEJOUR A ETE DELIVRE SUR BASE DE :	2. L'AUTORISATION DE SEJOUR EST DE TYPE :
<input type="checkbox"/> article 10 de la loi du 15 décembre 1980	<input type="checkbox"/> autorisation de séjour de durée illimitée
<input type="checkbox"/> article 10bis de la loi du 15 décembre 1980	<input type="checkbox"/> autorisation de séjour temporaire limitée à :
<input type="checkbox"/> article 9^{ter} ou 9^{ter} , de la loi du 15 décembre 1980
-Le cas échéant, en application de la circulaire / directive :	(<i>ex.</i> : durée des études, recherches, stage, permis de travail ou dispense de permis, carte professionnelle ou dispense de carte, de l'intéressé(e) ou de son conjoint/parent, etc.)
.....	<input type="checkbox"/> autorisation de séjour temporaire dont le renouvellement est soumis aux conditions suivantes (<i>joindre copie instructions de l'Office des Etrangers</i>) :
-Si consécutif à un changement de statut , date et nature du changement :
.....	(<i>ex.</i> : accord préalable de l'Office des Etrangers., accord sous réserve de trouver et occuper un emploi, accord sur production d'un titre de voyage, accord sous réserve d'une cohabitation effective, accord pour cohabitation dans le cadre d'une relation durable, etc)
<input type="checkbox"/> introduction d'une demande d'asile le	<input type="checkbox"/> autre (à préciser) :
<input type="checkbox"/> reconnaissance du statut de réfugié en Belgique le
<input type="checkbox"/> autre (à préciser) :	
.....	

(1) numéro d'inscription au Registre national des personnes physiques ou numéro d'inscription au Registre d'attente si l'intéressé(e) est candidat(e) réfugié(e)

(2) autre document figurant en annexe à l'arrêté royal. du 08/10/1981 sur l'accès au territoire, le séjour, l'établissement et l'éloignement des étrangers

SITUATION FAMILIALE DU TRAVAILLEUR

- **SI L'INTERESSE(E) EST CELIBATAIRE** : INDIQUER DANS LES COLONNES A (PERE) ET B (MERE) LES INFORMATIONS RELATIVES A SES PARENTS **SI CEUX-CI RESIDENT EN BELGIQUE**
 - **SI L'INTERESSE(E) EST MARIE(E)** : COMPLETER LA COLONNE ADEQUATE POUR SON CONJOINT **SI CELUI-CI RESIDE EN BELGIQUE** (SOIT A POUR L'EPOUX, SOIT B POUR L'EPOUSE).

CADRE 1 : IDENTITE	A. PERE / EPOUX <small>(BIFFEZ LA MENTION INUTILE)</small>	B. MERE / EPOUSE <small>(BIFFEZ LA MENTION INUTILE)</small>
NOM
PRENOM(S)
NATIONALITE ACTUELLE <small>(PRECISEZ SI REFUGIE RECONNU EN BELGIQUE)</small>
DATE DE NAISSANCE/...../...../...../.....
LIEU DE NAISSANCE
NUMERO NATIONAL (R.N.)
CADRE 2 : SEJOUR		
RESIDENCE ACTUELLE	rue et n° c.p. et localité	rue et n° c.p. et localité
RESIDE EN BELGIQUE SANS INTERRUPTION DEPUIS LE/...../...../...../.....
NOM ET N° DU DOCUMENT DE SEJOUR	valable du au	valable du au
VALIDITE DU DOCUMENT DE SEJOUR	<input type="checkbox"/> illimité <input type="checkbox"/> temporaire, c'est-à-dire que la validité, la prolongation ou renouvellement de l'autorisation sont conditionnés à :	<input type="checkbox"/> illimité <input type="checkbox"/> temporaire, c'est-à-dire que la validité, la prolongation ou renouvellement de l'autorisation sont conditionnés à :
NATURE DU SEJOUR
CADRE 3 : TRAVAIL		
PROFESSION
TYPE D'AUTORISATION/PERMIS DE TRAVAIL <small>(INDIQUEZ LA DISPENSE DE PERMIS DE TRAVAIL DONT VOUS BENEFICIEZ OU A DEFAUT LE DERNIER PERMIS DE TRAVAIL OU AUTORISATION PROVISOIRE D'OCCUPATION OBTENU)</small>	<input type="checkbox"/> dispense de permis en qualité de : <input type="checkbox"/> autorisation/permis de type : portant le n° valable du au délivré par la Région :	<input type="checkbox"/> dispense de permis en qualité de : <input type="checkbox"/> autorisation/permis de type : portant le n° valable du au délivré par la Région :

L'INTERESSE(E) EST-IL(ELLE) A CHARGE DE SES PARENTS ? : NON OUI

L'INTERESSE(E) A-T-IL(ELLE) DES ENFANTS A SA CHARGE EN BELGIQUE ? : NON OUI : NOMBRE D'ENFANTS A CHARGE :

SIGNATURE ET LEGALISATION

Je certifie que les données indiquées sont exactes. Je joins une **copie recto-verso de mon autorisation de séjour** en Belgique, une **copie de la lettre de l'Office des Etrangers reprenant les conditions auxquelles est soumise l'autorisation de séjour**, une **composition de ménage**, et (pour une demande de permis de travail modèle A de durée illimitée) un **historique de mes autorisations de séjour et de travail**.⁽¹⁾



LE TRAVAILLEUR (SIGNATURE),

Certifié conforme aux renseignements que possède la commune et vu pour légalisation de la signature du travailleur, apposée ci-contre.

Fait à

Le



LE BOURGMESTRE,

(1) un historique des autorisations de séjour peut être obtenu auprès de votre administration communale, ces informations faisant partie de vos données personnelles enregistrées via le Registre national des personnes physiques réf. : **W.10.1.** - F (FR/02-11)

En application de la loi du 08.12.1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, veuillez noter que le traitement de ces données est confié à la Direction de l'Emploi et des Permis de Travail. Le maître du fichier est la Région wallonne. Le traitement est destiné à examiner votre demande d'autorisation d'occupation et/ou de permis de travail en application de la loi du 30.04.1999 relative à l'occupation des travailleurs étrangers (M.B., 21.05.1999) et des arrêtés pris en vertu de celle-ci. Vous pouvez avoir accès aux données qui vous concernent et en obtenir la rectification éventuelle en vous adressant à la Direction de l'Emploi et des Permis de Travail, Place de la Wallonie 1, bât. II, 4^{ème} ét. - 5100 JAMBES, tél. 081/33.31.11, fax 081/33.43.22. Vous pouvez d'obtenir des renseignements complémentaires sur les traitements automatisés de données à caractère personnel auprès de la Commission de protection de la vie privée.